ment ils peuvent le faire sans perdre d'argent. Mais quand on parle de l'installation d'une conduite des terrains pétrolifères de l'Alberta à Regina, ils disent à l'Imperial Oil: "Combien calculez-vous qu'il vous en coûtera pour transporter ce pétrole?" On a calculé que le coût serait de 14 cents. Les chemins de fer ont dit alors: "Nous vous le transporterons pour 19 cents. Qu'en pensez-vous?" Ils ont réduit leur prix juste assez pour pouvoir faire face à cette concurrence en perspective. Ce n'est pas ce que j'appelle de la collaboration. Il nous faut quelque chose de mieux. Nous ne pouvons dans ces conditions trouver des débouchés pour notre produit.

Pendant que j'en suis à parler de cette question de commerce comme panacée pour les maux économiques dont souffre le Canada, j'aimerais à rappeler à la Chambre que les préparatifs de guerre ont été, comme on l'a déjà dit plusieurs fois au cours de ce débat, une des principales causes de l'amélioration qui s'est produite, si amélioration il y a eu. Cela me remémore un discours qui a été prononcé ici en 1935 par le premier ministre (M. Mackenzie King) et qui a été réimprimé dans le numéro d'Action de janvier 1938. Voici ce que le très honorable député a dit:

Je crois que ce pays devrait déclarer que toute nation que l'on pourrait convainere d'avoir mis en danger la paix universelle en violant un pacte de sécurité collective, devrait se voir refuser toute assistance en hommes, munitions, approvisionnements et secours financiers. Notre pays, tout petit qu'il est, pourrait fort bien poser à ce sujet un principe défini manifestant l'attitude du Canada à l'endroit d'un pays qui. à la suite de faits révélés, aura été reconnu coupable d'avoir cherché à détruire ce qui sans cela pourrait être un état de sécurité commune. Si cet exemple était suivi par d'autres parties de l'empire britannique, comme je compte qu'il le serait, d'autres parties de l'univers ne tarderaient pas à en faire autant.

Je tiens à répéter ces paroles:

Notre pays, tout petit qu'il est, pourrait fort bien poser à ce sujet un principe défini...

Je soutiens, monsieur l'Orateur, que le Parlement canadien devrait poser un principe bien défini à l'égard des questions mêmes que le chef du Gouvernement discutait le 1er avril 1935. Il a énoncé un principe, mais il n'y a pas encore été donné suite. Je me rappelle fort bien que l'an dernier, à propos de cette même question, le premier ministre m'a informé qu'il serait procédé à une enquête pour découvrir si la fabrication d'armements au Canada donnait lieu à des bénéfices illicites, et à quel degré. Je n'ai encore rien appris des conclusions de cette enquête, si effectivement elle a eu lieu. C'est là une des premières mesures que nous devrions prendre. Comme le premier ministre l'a indiqué dans la citation que je viens de lire, notre pays pourrait fort

[M. Johnston (Bow-River).]

bien ouvrir la voie en posant le principe que nous nous refusons à fournir à d'autres pays du nickel ou d'autres produits utilisables pour la fabrication d'armements.

Ces questions ont pour nous une importance capitale. Je reçois des vœux tous les jours. Aujourd'hui même, j'ai reçu un télégramme dont l'auteur demande l'abolition des échanges avec le Japon. Fort bien! Je veux bien qu'on interdise tout échange,-importation ou exportation,-avec le Japon, si on y peut voir une panacée. Aux environs de Noël, on apercevait, dans les vitrines des magasins de l'Ouest, de grandes affiches: "N'achetez pas les oranges japonaises". C'était insuffisant pour mettre fin à la guerre. Que l'Ouest n'eût pas acheté d'oranges japonaises n'aurait produit aucun résultat. Quel effet aurait notre détermination de ne pas faire le commerce des denrées qui ne sont pas essentielles à la guerre? Nous devrions nous préoccuper plutôt de la fabrication des armes et des munitions au Canada, et c'est précisément ce à quoi nous ne pensons pas. Nous exportons pour environ un million de dollars par semaine de ces produits au Japon, soit 52 millions par an, et aucune mesure n'est prise pour mettre fin à ce commerce.

Il est essentiel, dès cette session-ci, que nous agissions de façon à arrêter l'exportation d'armes et de munitions du Canada. Bien que nous puissions espérer le contraire, il est à peu près certain qu'avant longtemps nous expédierons nos jeunes gens là-bas pour y être tués par le moyen des armes que nous envoyons au Japon. Est-il rien de plus barbare? Pourquoi n'y mettons-nous pas bon ordre? Nous n'agissons pas, parce que le capitalisme entre en ligne de compte. La fabrication et la vente des armes ou des munitions procurent des bénéfices considérables. Nous laissons subsister cet état de choses, sans chercher à y mettre fin.

Qu'il me soit permis de lire un extrait du Canadian Unionist, livraison du 17 décembre, au sujet des rapports entre les affaires et le patriotisme:

Un article paru dans l'organe officiel du British Trades Union Congress, Labour, indique bien comment la notion du profit, mobile de l'entrepsise capitaliste, tourne le patriotisme en dérision. Les fabricants d'armes anglais ont l'autorisation de vendre leur production à n'importe quel client, sauf à l'Espagne pour l'heure. Ils peuvent vendre à des ennemis en puissance. "Pourquoi les fabricants anglais peuvent-ils armer nos ennemis?" se demande le rédacteur de Labour. Il souligne que cette façon d'agir ne soulève pas seulement des objections humanitaires ou patriotiques. La vente d'armes à tout venant conduit à la rivalité des armements, ce qui tend à rendre les guerres de plus en plus destructrices. Quand une maison anglaise vend un sous-marin à un Etat étranger, une autre